



Infolettre



Placer l'être humain au premier plan

Cher lecteur,

Mon mandat consiste à promouvoir la protection des droits humains dans les 46 pays membres du Conseil de l'Europe. Alors que la guerre d'agression de la Russie en Ukraine s'intensifie et que les attaques contre les civils se multiplient sans relâche, la perspective d'un cessez-le-feu et d'un processus vers une paix durable fondée sur les droits humains semble plus éloignée que jamais. Les attaques contre l'Ukraine sont aussi des attaques contre les valeurs européennes. Se tenir aux côtés de l'Ukraine est essentiel pour l'avenir de l'Europe : aujourd'hui, cela signifie également protéger les Ukrainiens déplacés à travers l'Europe.

Poursuivre la protection des Ukrainiens déplacés à travers l'Europe

En accueillant les Ukrainiens fuyant la guerre en 2022, l'Europe a fait honneur à ses valeurs. Aujourd'hui, cet accueil doit s'accompagner d'un engagement renouvelé. L'heure est à davantage de solidarité, et non à son recul.

Lors de la Conférence pour la reconstruction de l'Ukraine, j'ai mis en garde contre toute suppression ou restriction prématurée de la protection temporaire accordée aux plus de 4,3 millions d'Ukrainiens déplacés à travers l'Europe, en présentant des recommandations clés à l'intention des États membres.

Priver les Ukrainiens déplacés de la protection collective temporaire sans leur offrir de filet de sécurité risque de plonger des millions d'entre eux dans une situation juridique incertaine, dans la pauvreté et de les contraindre à des retours non volontaires et dangereux. L'Europe ne pourrait prétendre se tenir aux côtés de l'Ukraine, soutenir son effort de guerre et contribuer à la reconstruction de son économie si, dans le même temps, elle coupait l'herbe sous les pieds de 10 % de sa population en la privant des bases juridiques et économiques qui les protègent. Pour cette raison, entre autres, la décision de prolonger la durée de validité de la Directive européenne relative à la protection temporaire est une bonne nouvelle.

Lire mes [observations](#)

Préserver la dignité et les droits des personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée

Ce mois-ci, j'ai entamé un dialogue avec les gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe concernant la situation des personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée. Mes visites en Bulgarie, en France et en Roumanie ont déjà mis en évidence des points communs frappants : un manque d'investissements structurel, un personnel profondément dévalorisé et une pénurie de spécialisation médicale (gériatrie).

Lire ma déclaration de fin de visite pour la [Bulgarie](#) | la [France](#) | la [Roumanie](#)

La nécessité d'un instrument juridiquement contraignant du Conseil de l'Europe sur le droit à un environnement sain

La gravité de la crise environnementale, conjuguée à l'ampleur de la reconnaissance du droit à un environnement sain au niveau des États, signifie que le moment est venu d'adopter un instrument juridiquement contraignant du Conseil de l'Europe sur ce sujet. Cette mesure fera progresser les droits humains à travers le continent et ouvrira la voie à des avancées mondiales.

De plus, les défenseurs des droits humains environnementaux et les acteurs de la société civile qui dénoncent les atteintes à l'environnement sont porteurs d'espoir pour notre planète. Les États ont l'obligation de veiller à ce qu'ils puissent mener leur action librement et en toute sécurité.

Lire mon [intervention lors du premier forum européen des défenseurs des droits humains environnementaux](#)

Réaffirmer le rôle des femmes dans la paix et la sécurité

Les questions relatives à l'agenda « Femmes, paix et sécurité » doivent être abordées comme faisant partie intégrante de la quête plus large de la paix, du respect des droits de l'homme et de l'égalité. Lors de la conférence annuelle de la Commission pour l'égalité de genre, j'ai présenté quatre domaines dans lesquels nous devons nous engager pour réaffirmer le rôle des femmes :

- ◆ Surmonter le patriarcat et la misogynie
- ◆ Éradiquer la violence fondée sur le genre
- ◆ Intégrer l'agenda « Femmes, paix et sécurité » en temps de paix et dans la prévention des conflits
- ◆ Bâtir de meilleurs partenariats entre les États et la société civile, ainsi qu'entre les organisations multilatérales.

Lire mon [discours prononcé lors de la conférence annuelle de la Commission pour l'égalité de genre](#)

Politiques migratoires externalisées

À Bruxelles et à Genève, j'ai rencontré de hauts responsables afin de souligner l'importance de garanties solides en matière de droits humains dans la mise en œuvre des politiques migratoires réformées, notamment le Pacte sur la migration et le Règlement de l'UE sur les retours.

L'externalisation, enjeu d'envergure mondiale et de plus en plus sensible, nécessite une approche claire fondée sur les droits humains.

J'ai également réuni un groupe d'experts pour examiner comment intégrer l'évaluation des risques pour les droits humains dans l'action des États dans ces domaines.

Pays ciblés

Arménie : À la suite de ma visite, j'ai constaté que les Arméniens du Karabakh déplacés en Arménie ont toujours besoin d'aide en matière de logement, de documents administratifs et d'intégration à long terme. Une stratégie d'intégration globale, fondée sur les droits humains, ainsi qu'un engagement international continu sont nécessaires.

Lire mon [mémoire](#)

Géorgie : J'ai réitéré mon appel aux autorités géorgiennes pour qu'elles garantissent la responsabilisation des forces de l'ordre et qu'elles réexaminent les restrictions apportées aux libertés de réunion pacifique, d'association et d'expression.

Lire mon [mémoire](#)

Royaume-Uni : J'ai réagi aux événements qui ont suivi l'horrible agression à l'arme blanche à Belfast et à la manière dont celle-ci a été instrumentalisée pour susciter une réaction hostile inacceptable, souvent violente, à l'encontre de personnes uniquement en raison de leur nationalité ou de la couleur de leur peau. Tout en me félicitant que les autorités nationales et régionales aient clairement condamné ces actes, j'ai appelé les responsables politiques, les médias et les autres personnes en position d'influence à agir de manière responsable et à veiller à ce que leurs contributions au débat public visent à apaiser les tensions, plutôt qu'à attiser les divisions.

Lire ma [déclaration](#)

Serbie : J'ai exprimé mon inquiétude face aux informations selon lesquelles les poursuites pénales pour de graves manquements de la part de la police à l'encontre d'une étudiante lors des manifestations de juillet 2025 à Belgrade pourraient être suspendues par le biais d'un ajournement des poursuites. Mettre fin à des poursuites pénales pour de graves manquements de la part de la police par le biais d'un ajournement des poursuites risque d'éroder davantage la confiance dans les forces de l'ordre.

Lire ma [réaction](#)

Le prochain numéro de ma lettre d'information paraîtra début septembre. Pour conclure, j'aimerais partager une citation de Madeleine Rees, ancienne Secrétaire générale de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF) :

« La paix est une question d'équilibre. Si nous avons des inégalités, de la discrimination et des discours binaires, nous nous éloignons automatiquement de l'équilibre, ce qui engendre l'injustice et la peur. Et quand il y a de la peur, il n'y a pas de paix. »

L'espoir naît lorsque l'on place l'être humain au premier plan.

Merci pour votre attention,

Michael O'Flaherty

Je vous invite à partager cette newsletter.
Si vous n'êtes pas encore abonné, [abonnez-vous](#).

Suivez mon travail sur :

[X](#) | [bluesky](#) | [linkedin](#) | [instagram](#) | [facebook](#) | [mastodon](#)

Pour plus d'informations sur mon travail, consultez mon [site web](#).
Vous recherchez mes discours ? Cliquez [ici](#).